

Compte rendu de la séance du 26 novembre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi vingt-six novembre deux mil vingt-et-un, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Alain DOUARD, Maire.

Présents : M. Jean-Pierre ALLUT, M. Jacques BEAUMIER, M. Alain DOUARD, Mme Emmanuelle FUMET, M. Jean-Noël GONNEAUD, Mme Nicole RAPHANEL, Mme Delphine SEGUIN et M. Franck SPIELMANN.

Représentés : Mme Dominique DARNAND représentée par M. Jacques BEAUMIER, M. Michel DUPONCHEL représenté par Mme Nicole RAPHANEL et M. Denis FRATER représenté par M. Franck SPIELMANN

Absents :

Secrétaire de la séance : Mme Delphine SEGUIN

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance du 8 octobre 2021, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

A la demande de M. le Maire, deux points sont rajoutés à l'ordre du jour. Le conseil accepte ces ajouts.

- AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire présente au conseil municipal le projet de végétalisation de la montée du cimetière.

Il propose de réaliser une demande de subvention concernant l'Appel à Projet 2022 du Département de Saône-et-Loire afin de financer en partie ce projet.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte ce projet et autorise le maire à réaliser cette demande de subvention et à signer tous les documents nécessaires à son instruction.

- DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNAL 2021

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'expertise réalisé suite à la mise en péril de la propriété de M. BOUILLIN Claude.

Il explique que des travaux d'office à la charge de la commune devront être réalisés et qu'ils nécessitent de prendre une décision modificative du budget communal 2021 pour 15 000 €, en dépenses et en recettes.

Après délibération, le conseil accepte cette décision modificative.

- DEMANDE DU FONDS DE CONCOURS 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS

Le Maire rappelle le pacte de solidarité budgétaire et fiscal proposé par la communauté de communes du Clunisois. Au titre de ce pacte, la commune bénéficie pour l'année 2021 d'une enveloppe de 4 023 €

Il indique que le financement d'équipement peut être aidé par la communauté de communes dans ce cadre.

Il propose de solliciter la communauté de communes à hauteur de 4 023 € € pour le financement de plusieurs équipements (mobilier de bureau et équipement de voirie) dont le coût total pour l'année 2021 se monte à 11 846.66 €, soit 34%. Le reste à charge de la commune s'élèvera à 7 823.66 €, soit 66% du coût de fonctionnement de ses équipements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la demande de participation auprès de la communauté de communes du Clunisois à hauteur de 4 023 € pour le financement de ses équipements et autorise le maire à signer les conventions correspondantes.

- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL AVEC LA COMMUNE DE BONNAY

Le Maire donne lecture au conseil de la convention de mise à disposition de matériel par la commune de Bonnay. Celle-ci concerne le prêt d'un matériel de désherbage thermique. Le prix est de 80 € la semaine pour une location de deux semaines non consécutives. La fourniture de la bouteille de gaz est à la charge de la commune.

Après délibération, le conseil donne son accord et autorise le maire à signer cette convention.

- RPOS 2020 SIE DE LA GUYE

Le maire donne lecture du rapport du SIE de la Guye sur la qualité et le prix du Service Public de l'eau potable 2020. Le conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité ce rapport.

Le Maire rappelle que le syndicat se compose d'un seul site de captage à Salornay sur Guye (avec 4 puits).

- QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe le conseil que deux affouagistes se sont présentés en mairie cette année. Le partage de la parcelle sera fait prochainement.
- Une demande de remise des barrières autour du pont bascule sera prochainement étudiée.
- Les travaux dans la sacristie de l'église sont terminés. La peinture sera faite plus tard.
- Le maire fait part au conseil de la proposition de l'entreprise Technifeu concernant l'entretien des extincteurs de la commune et l'achat d'un défibrillateur. Le conseil municipal accepte cette proposition.
- Un devis a été accepté auprès d'un autre imprimeur pour l'édition du bulletin pour un montant de 269 € TTC.
- La première adjointe informe le conseil de sa rencontre avec une personne de l'association Unis-Cité proposant des missions de services civiques pour les jeunes de 16 à 25 ans.
- Aménagement intersection D980 et D126 : courrier envoyé à M. André ACCARY, Président du conseil département, M. Jean-Luc FONTERAY, Conseiller départemental et M. Benjamin DIRX, Député.
- M. Jacques BEAUMIER rend compte au conseil de l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale (ATD) : retard important dans l'instruction des dossiers par manque d'effectif.
- Les objets légués à la commune par M. Francis DESCOMBIN ont été déplacés et entreposés provisoirement dans une dépendance de M. Bernard ALLUT.
- Suite à la vente de parcelles, le chemin des Terres Massin est de nouveau ouvert. Une clôture sera installée pour délimiter la parcelle communale.
- Par souci de sécurité, des barrières ont été installées le long de la D980 après la maison Mazille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le Maire,
Alain DOUARD